



FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

L'ENTREPRISE

LJ CONSULTING
7 Bis, Place Jeanne d'Arc
79250 NUEIL LES AUBIERS

SIREN : 801.204.090
NAF/APE : 70.22Z
ORIAS : 14 003 006

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNES (RGPD)

Le cabinet LJ CONSULTING dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement de ses activités et notamment l'établissement du dossier patrimonial.

Le responsable du traitement est Monsieur Luc JOTTREAU, gérant de la société LJ CONSULTING.

Les données sont notamment saisies sur un agrégateur de données dénommé « PRISME » de la société MANYMORE.

Les données sont traitées et collectées pour établir votre dossier patrimonial, l'appréciation du risque, la souscription de contrats, la gestion et l'exécution des contrats souscrits, aux fins de lutte contre la fraude, dans le cadre du respect de la réglementation dite LCB-FT relative à la Lutte Anti-Blanchiment et contre le Financement du Terrorisme.

Vos données peuvent être transférées aux banques, aux compagnies d'assurance et à tous nos partenaires.

Nous conserverons vos données à caractère personnel pour la plus longue des durées nécessaires conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Vos données seront conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle. Une fois la relation contractuelle terminée, vos données resteront archivées pendant 5 ans.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilités aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement ou une limitation du traitement en contactant le cabinet au 05.49.74.65.50 ou à l'adresse mail : contact@lj-c.fr.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

LJ CONSULTING est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 14 003 006 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org ;

IAS (Intermédiaire en Assurance) catégorie courtier et type C d'intermédiaire ;

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) catégorie d'intermédiaire courtier

Le Cabinet LJ CONSULTING est conseiller indépendant. La recommandation faite dans le cadre de ce service porte sur une large gamme de contrats de crédits disponibles sur le marché.

Le client devra acquitter des frais pour la rémunération de ce service indépendant s'élevant :

- pour les prêts aux particuliers pour la recherche d'un crédit à 1% du montant du prêt avec un minimum de 696€ TTC et un maxi de 996€ TTC, et pour la renégociation d'un crédit à un dixième du gain constaté dans la limite de 1800€ TTC avec un minimum de 696€ TTC.
- Pour les prêts aux professionnels à 1% du montant du financement

Le cabinet sera également rémunéré par l'organisme prêteur à hauteur de 1% maximum du montant emprunté (seulement si changement de banque en cas de renégociation).

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

LJ CONSULTING dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de : CGPA 125 Rue de la Faisanderie CS 31666 – 75773 PARIS Cedex 16

Numéros de polices : RCPIP0357 et GFIIPO357

Pour des montants de	CIF	IAS	IOBSP
Responsabilité Civile Professionnelle	1.561.200€€	2.602.000€	1.561.200€
Garantie financière	/	117.633€	/

LJ CONSULTING s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

PARTENAIRES

CM LACO	Banque	Convention d'apport d'affaires	Honoraires et/ou commissions
CM Océan	Banque	Convention d'apport d'affaires	Honoraires et commissions
CRCAMDS	Banque	Convention d'apport d'affaires	Honoraires et commissions
Allianz Luxembourg	Assureur	Convention de distribution	Commissions
Entrepreneur Venture Gestion	Sté de gestion	Contrat de commercialisation et de suivi	Commissions
Eres Gestion	Sté de gestion	Convention de distribution	Commissions
Finaveo	Plateforme financière	Contrat de partenariat	Commissions
LJ Immobilier	Sté immobilière		Commissions
Novaxia	Sté de gestion	Convention de distribution	Commissions
Novundi	Sté financière (loi Girardin)	Contrat d'apporteur d'affaires	Commissions
Oddo BHF	Sté de gestion	Convention de distribution	Commissions
Perial	Sté de gestion	Convention de distribution	Honoraires et/ou commissions
Swisslife	Assureur	Lettre de courtage	Honoraires et/ou commissions
Uaf Life	Assureur	Convention de distribution	Commissions
Afi-esca	Assureur	Convention de courtage	Honoraires et/ou commissions
April	Assureur	Convention de partenariat	Honoraires et/ou commissions
Swisslife	Assureur	Convention de courtage	Honoraires et/ou commissions

Il s'agit d'un panel représentatif des partenaires du cabinet, ces derniers représentent plus de 80% du chiffre d'affaires.

Cette liste n'est pas exhaustive, la liste complète est disponible sur simple demande.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Le client est informé que pour l'ensemble des missions définies, notre rémunération se fera de la façon suivante :

- **s'il s'agit d'un placement**, la mission ne fait pas l'objet d'une facturation d'honoraires. Cependant, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 70% de ceux-ci.

Une information plus précise sera fournie une fois connus les supports choisis.

- **s'il s'agit d'un investissement immobilier**, nos honoraires font l'objet d'une facturation par tranche toutes taxes comprises (TVA en vigueur 20%) s'appliquant de la façon suivante :
 - De 1€ à 150.000,00€ : 3%
 - De 150.001,00€ à 300.000,00€ : 0,90%
 - De 300.001,00€ à 1.000.000,00€ : 0,60%
- **s'il s'agit d'un investissement en SCPI, en GIRARDIN**, nos honoraires font l'objet d'une facturation s'élevant à 1,20% TTC du montant investi

Page 3 sur 5

SARL LJ CONSULTING – 7Bis Place Jeanne d'Arc – 79250 NUEIL LES AUBIERS
Tél : 05 49 74 65 50 – contact@lj-c.fr / www.lj-c.fr

SARL au capital de 237 500€ - N° SIREN 801 204 090 RSC NIORT – Enregistré à l'ORIAS sous le n° 14 003 006 – www.orias.fr en qualité de CIF
– Courtier d'assurance ou de réassurance – COBSP – Membre ANACOFI CIF sous le n° E003891

RC PRO – Conformes aux articles R.520-3 et R.520-1 du Code des Assurances
CGPA N° police RCP0357 – TVA Intracommunautaire FR 068 012 040 90 00014

- **s'il s'agit d'un bilan patrimonial** : entre 600€ et 4.800€ TTC
- **s'il s'agit d'un bilan retraite** : entre 240€ et 1.800€ TTC

Il est ici précisé que la rémunération sur les placements et les honoraires peuvent se cumuler.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

La lettre de mission et le rapport de conseil valideront le mode et le niveau de rémunération du professionnel ainsi que le niveau de frais et honoraires prélevés au client.

Il est toutefois précisé que le rendez-vous de découverte de la situation et premiers échanges n'est pas facturé.

MODE DE COMMUNICATION

Le CIF communiquera avec le client par téléphone, courrier postale, mail ou lors d'un rendez-vous soit chez le client ou au bureau du CIF.

La signature électronique des documents pourra être mise en place si le client dispose des outils nécessaires et s'il accepte ce mode de signature. (la signature électronique des documents réalisé par le client vaut acceptation de sa part de ce mode de communication)

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n°2012-07 du 13/07/12-Maj 24/04/13, 20/11/13 et 17/10/2014)

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : LJ CONSULTING
7Bis, Place Jeanne d'Arc
79250 NUEIL LES AUBIERS

Par téléphone : 05.49.74.65.50

Par mail : contact@lj-c.fr

Le cabinet LJ CONSULTING s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Saisir un médiateur :

I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris	<u>Pour les activités d'assurance</u> La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet : http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur
II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur : Pour les activités de CIF Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 Site internet : http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html	<u>Pour les activités d'IOBSP et Immobilières</u> Médiation de la consommation - ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS Site internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp Site internet IMMOBILIER : www.anm-conso.com/anacofi-immobilier

Fait en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Fait à

Le

Pour LJ CONSULTING
Luc JOTTREAU